



<https://securite-sociale-alimentation.org/>

Mail : collectif-ssa@riseup.net



Depuis 2019, les membres du Collectif pour une Sécurité sociale de l'alimentation échangent, construisent et portent un projet de société à la hauteur des enjeux agricoles et alimentaires. Forts de travaux bien plus anciens, ils partagent leurs expériences, leurs convictions et leurs points de vue pour essayer de penser les institutions d'une socialisation de l'agriculture et de l'alimentation... Tout un

projet !

Nombreux sont documents, ouvrages et interventions que nous avons produits pour présenter les enjeux de la SSA, les bases du projet et les pistes que nous envisageons pour le mettre en œuvre. Ce site internet a été construit pour permettre la présentation, l'appropriation et la critique de nos travaux. Bienvenue à vous !

Historique du collectif pour une SSA

Le collectif « Pour une Sécurité sociale de l'alimentation » a été initié par ISF-Agrista en 2019, à partir du travail réalisé par l'association pour transformer l'idée en [piste de projet](#). L'objectif était tout d'abord de formaliser les échanges bilatéraux qui avaient permis l'élaboration des premières lignes du projet en proposant une mise en commun de travaux complémentaires pour l'état des lieux des enjeux d'une Sécurité sociale de l'alimentation, puis d'élaborer et de porter ensemble le projet d'une Sécurité sociale de l'alimentation.

D'où vient l'idée ?

Le travail sur ce thème a commencé en 2017 pour ISF-Agrista, porté par Mathieu Dalmais, au croisement entre trois dynamiques préexistantes : les deux premières insistant sur la nécessité de penser une socialisation de l'alimentation pour répondre aux enjeux agricoles et alimentaires, la troisième proposant une piste pour cela, celle du fonctionnement du régime général de Sécurité sociale entre 1946 et 1958. Si Bernard Friot a le premier présenté ces réflexions dans l'espace médiatique, la volonté, la construction ou l'idée de porter ce projet ne viennent pas de lui !

1) L'impossible transformation de l'agriculture sans mettre en œuvre des politiques alimentaires

Mis en avant par la campagne « Manger à quel prix / Produire à quel prix ? » de la Confédération paysanne ainsi que par les travaux de Réseau Civam, ce constat a conduit à la nécessité de penser une élaboration démocratique de la demande alimentaire structurant l'offre et d'assurer l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité afin d'envisager toute transformation agricole. En effet, la coexistence des modèles agricoles n'est pas suffisante pour remettre en cause le système agro-industriel, loin de là : il s'agit d'un état permanent de prédation du système agro-industriel sur toutes les formes d'alternatives, rendues inoffensives – mais non moins pertinentes. Les modes de consommation les plus vertueux, qui font vivre ces alternatives, sont loin d'être accessibles à tous et toutes, en témoigne l'importance de l'aide alimentaire et l'insatisfaction grandissante d'une part importante de la population, plus de 20%, sur son alimentation contrainte économiquement.

2) La nécessité de dépasser l'aide alimentaire et de penser l'accès de tous et toutes à une alimentation choisie

Mise en lumière par les travaux de recherche de Dominique Paturel autour d'un service public de l'alimentation, de Magali Ramel et d'ATD Quart Monde ainsi que lors du projet Accessible, porté par Réseau Civam, cette nécessité nous amène vers le droit à l'alimentation. Non appliqué en France, ce dernier ne peut se satisfaire d'un fonctionnement où les personnes n'ont pas le choix de leur alimentation comme dans l'aide alimentaire, qui n'est qu'une possibilité d'être nourri. Les violences alimentaires qui s'installent de part le non respect de ce droit ont renforcé notre volonté de proposer un autre système d'accès à l'alimentation. La notion de droit à l'alimentation durable, insistant sur la nécessité de questionner et de relier le droit à l'alimentation aux questions de production agricole, renforçait l'idée de relier agriculture et alimentaire et de porter la revendication de démocratie alimentaire de façon systémique, pour l'ensemble du système de l'alimentation.

De plus, en précisant le rôle de l'aide alimentaire comme soutien de l'agro-industrie, ces deux convictions convergent ! Elles ont donc convaincus les membres d'ISF-Agrista que la transformation des mondes agricoles et alimentaires passe par la mise en place d'une démocratie alimentaire, assurant l'orientation de la production agricole pour nourrir la population et l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité, c'est-à-dire choisie par les personnes. Des objectifs ambitieux mais à la

hauteur des enjeux, et des objectifs auxquels il s'agissait de donner corps !

3) L'institution d'une organisation démocratique de l'économie de la santé, tout en assurant le droit à la santé, grâce à la branche maladie du régime général de sécurité sociale entre 1946 et 1959.

Lors des Rencontres de la solidarité Internationale et de la citoyenneté organisées par Ingénieur·es sans frontières en 2015, un atelier avait été organisé pour réfléchir à l'organisation d'un fonctionnement démocratique de l'économie, suite à la découverte des travaux de Réseau salariat et de Bernard Friot sur le régime général de Sécurité sociale. Universalité de l'accès, caisses démocratiques de conventionnement, financement par cotisation... Des mécanismes à mettre au service d'un pilotage démocratique de l'économie ! D'autres réflexions ont émergé lors d'une rencontre entre Réseau salariat et la Confédération paysanne nationale autour d'un « salaire à vie » paysan : la nécessité de socialiser l'alimentation est plus présentable pour un paysan en lui proposant le même statut que les médecins libéraux, plutôt que celui de fonctionnaire !

Petit à petit, l'idée d'utiliser un mécanisme similaire à celui mis en place pour la branche santé en 1946, tout en l'améliorant pour prévenir des attaques et dérives qui sont apparues par la suite, s'est imposée au sein d'ISF-Agrista pour concrétiser la revendication de la mise en place d'une démocratie alimentaire.

Que mettez-vous en place pour faire avancer ce projet ?

Après une première année de réflexion (mai 2017 – mai 2018) au sein d'ISF-Agrista, la conviction de tenir un projet pertinent pour porter l'idée de démocratie alimentaire nous a poussé à envisager la publication d'une ébauche, à même de lancer les réflexions collectives. De mai 2018 à février 2019, grâce à des échanges bilatéraux avec des futurs membres du collectifs et chercheurs sur ces questions (dont Bernard Friot que nous avons sollicité), la [première version du projet de SSA](#) a vu le jour. Pendant ce temps, Réseau salariat a commencé les réflexions en interne sur l'idée de Sécurité sociale de l'alimentation, lors des estivales 2018. Une rencontre a eu lieu en mars 2019 entre des membres d'ISF-Agrista et de Réseau salariat, ainsi que différentes personnes intéressées, pour faire avancer les réflexions ensemble. Pendant ce temps toujours, Dominique Paturel organisait le séminaire démocratie alimentaire et les travaux circulaient, notamment via les Amis de la Confédération paysanne.

La deuxième étape franchie a été d'organiser un collectif de travail avec l'ensemble des organisations qui souhaitaient avancer avec nous sur cette idée. En novembre 2019, ISF-Agrista a organisé des rencontres sur le domaine de la Bergerie de Villarceaux grâce au soutien de la Fondation pour le progrès de l'Homme (FPH). Réseau Civam, la Confédération paysanne, Réseau salariat, les Amis de la Confédération paysanne, le Miramap, le séminaire Démocratie alimentaire et l'Ardeur ont alors décidé de s'engager dans un collectif de travail autour d'une Sécurité sociale de l'alimentation.

D'autres organisations nous ont rejoint par la suite (le Secours Catholique, l'Ufal, Mutuale, l'Atelier paysan, VRAC) et d'autres sont amenées à nous rejoindre encore. Petit à petit, la plupart de ces organisations se sont mises à porter le projet de Sécurité sociale de l'alimentation, avec un socle commun partagé entre toutes, et des réflexions différentes mises en avant suivant les domaines de travail de chacun.

Parallèlement à l'avancée des travaux sur le fond, la part la plus importante de l'énergie dont nous disposons a été consacrée à faire de l'éducation populaire sur les questions agricoles et alimentaires. Ce projet ne se fera pas sans une appropriation par les citoyens ! [Vidéos](#), [articles](#), ateliers, jeux de rôle et [conférences gesticulées](#) ont été produits... Et de nombreuses interventions pour des temps publics ou des temps de formation pour lesquels nous essayons de nous rendre disponibles.

Contactés par de nombreuses organisations locales, collectifs, associations, listes de mairies ou même collectivités territoriales qui souhaitent « expérimenter » une Sécurité sociale de l'alimentation sur leur territoire, la troisième étape a été de réfléchir à l'articulation entre toutes [ces dynamiques](#), et de mettre en lien ces énergies. Si une expérimentation locale en bonne et due forme d'un projet d'ampleur nationale ne nous semble pas envisageable, continuer à créer des savoirs collectifs vers une démocratie alimentaire est une façon de défendre la mise en œuvre du projet. Ces savoirs seront même indispensables pour assurer sa pérennité par la suite. C'est pourquoi nous avons produit un [cadre de mise en commun, d'accompagnement, d'analyse et de suivi de ces expérimentations](#), et avons cherché des moyens pour animer ce réseau.

Aujourd'hui, nous continuons à travailler sur notre socle commun, et aimerions également pousser plus loin la modélisation du projet, ce que pourrait donner les différents scénarios de mise en œuvre envisagée. Différentes thématiques sont en train d'être approfondies, avec l'aide de partenaires, pour rendre le projet toujours plus concret et possible aux yeux de tous et toutes. Nous souhaitons également traduire notre socle commun dans une proposition de loi, pour ne pas être dépossédé par qui que ce soit de notre travail.

Organisation de débats politiques pour définir un socle commun, réflexion sur l'accompagnement d'expérimentations locales de démocratie alimentaire, travail de modélisation économique, communication, éducation populaire... toutes ces actions sont aujourd'hui menées par des petits groupes de bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pourquoi avoir construit ce projet, le porter aujourd'hui ?

L'agriculture et l'alimentation regorgent d'alternatives au système de production industriel, dont la population est de plus en plus consciente des dégâts qui ne sont plus à démontrer. Mais la problématique de l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité est encore trop peu ancrée, dominée par des slogans expliquant que manger bio ne coûte pas plus cher et qu'avoir une alimentation de qualité ne serait qu'une question de volonté. Au mieux, elle est intégrée sans compréhension systémique du droit à l'alimentation, avec de fausses bonnes idées

comme l'amélioration qualitative de l'aide alimentaire ou l'augmentation des minimas sociaux.

De plus, participants à promouvoir des alternatives agricoles et d'autres modes de production, nous faisons le constat d'un manque de perspectives de transformation sociale d'un bon nombre d'initiatives baignées d'une culture du changement de soi, à petite échelle, et d'une diffusion qui fait tâche d'huile ; certaine mais insuffisante.

Convaincus que l'on ne peut faire de transformation écologique sans transformation sociale, et qu'une politique pour les pauvres est avant tout une politique excluante mettant une partie de la population dans un régime d'exception et renonçant ainsi à lutter contre les causes de la pauvreté (qui se justifie en cas d'urgence mais non dans un système durable), nous avons souhaité nous engager dans l'élaboration d'une politique pensée pour tous les citoyens.

Au delà de l'idée, ce constat d'une nécessaire démocratie alimentaire nous semblait difficile à porter sans proposer un modèle dans lequel celle-ci pourrait prendre forme. Proposer un projet d'institution au service de la démocratie alimentaire nous a semblé le meilleur moyen de défendre notre conviction.

La première finalité de notre engagement dans ce projet est d'ouvrir le débat sur ces enjeux auprès de toutes celles et ceux qui revendiquent de porter une transformation agricole et alimentaire. Cette proposition porte en elle une vision systémique de transformation de l'ensemble du système alimentaire. Si jamais elle devait ne pas être retenue ou acceptée largement demain, parce qu'une autre serait plus appropriée, nous serions ouvert-es à en discuter... Mais nous la portons aujourd'hui car elle permet de proposer un pouvoir d'agir aux citoyens à même de transformer l'ensemble du système agroalimentaire sans laisser de côté une partie des données du problème.

Enfin, c'est un projet qui permet de relier perspectives de transformation sociale et réappropriation par les citoyens, une invitation à ce que tout le monde, où qu'il ou elle soit, participe et crée des petites "caisses de Sécurité sociale de l'alimentation" sur son territoire... Pour s'inscrire dans un mouvement global !

La SSA » **Le socle commun de la Sécurité sociale de l'alimentation**

Le collectif travaille à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, tel qu'il a été initié en 1946 : **universalité** de l'accès, **conventionnement** des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une **cotisation sociale** à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.

Nous faisons les constats que les impacts de notre modèle économique sont désastreux pour les conditions actuelles de production agricole et alimentaire et pour l'environnement. Ils sont de plus à l'origine de violences alimentaires en raison de l'absence de droit à l'alimentation durable et de la place de variable d'ajustement donnée à l'alimentation dans le budget des ménages.

Nous en retirons **cinq certitudes** :

- Seule une réponse conjointe et simultanée à ces enjeux sera pertinente.
- Une réponse macroéconomique dépassant les inégalités territoriales est nécessaire.
- Seule une politique universelle, et non un mécanisme spécifique « pour les pauvres », peut créer du droit.
- Seul un mécanisme démocratique est légitime à arbitrer les contradictions inhérentes à l'application des droits des travailleuses et travailleurs, de l'environnement et à l'alimentation.
- Au regard de ces enjeux, l'expérience de la gestion du régime général de Sécurité sociale entre 1946 et 1967 et largement attaquée depuis est une base de travail puissante et à consolider pour penser la nécessaire socialisation de l'alimentation.

Ce mécanisme de Sécurité sociale de l'alimentation auquel nous aspirons est un des leviers pour une transformation du système de l'alimentation — production agricole, transformation, distribution, consommation — pour **une démocratie dans l'alimentation**.

Cette démocratie exige une éducation populaire par l'échange et la réciprocité, ainsi qu'une articulation entre un cadrage national et des décisions locales. Elle sert les principes suivants :

- une **démocratie économique** pour que l'ensemble de la population puisse élaborer la demande alimentaire et décider du système de l'alimentation, notamment des conditions de ses travailleuses et travailleurs
- la mise en œuvre effective du **droit** de l'ensemble des habitantes et habitants à un accès garanti à une alimentation choisie en connaissance de cause.

Concrètement et sur le modèle du système de santé, une **carte vitale de l'alimentation** donne accès à des produits conventionnés pour un montant de **150€/mois et par personne**. Le conventionnement repose principalement sur **des caisses primaires gérées démocratiquement** au niveau local, et articulées avec

une instance nationale composée de membres représentants de ces caisses.

Nous pensons qu'une Sécurité sociale de l'alimentation est un outil majeur de transformation du système de l'alimentation mais qu'il contribuera également plus largement à la transformation économique et sociale. Aussi, le collectif souhaite poursuivre ses réflexions, notamment sur les thématiques suivantes : rapports de genre, rapports Nord-Sud, foncier, droit, éducation populaire, réseau d'expérimentation, modèle économique, rapport à la technique, comptabilité...

Ce socle commun est porté par des organisations suivantes : [Ingénieurs sans frontières Agrista](#), [Réseau Salarial](#), [Réseau Civam](#), [la Confédération paysanne](#), [le Collectif Démocratie Alimentaire](#), [l'Ardeur](#), [l'Ufal](#), [Mutuale](#), [l'Atelier Paysan](#), [les Ami.es de la Confédération paysanne](#), [VRAC](#), les Greniers d'Abondance, le Collectif les pieds dans le plat et le Réseau GRAP.

D'autres organisations contribuent aux travaux et réflexions : [le Miramap](#), [le Secours Catholique](#).

Les trois piliers du mécanisme de SSA

Un peu de détail sur ce que nous présentons souvent comme les « trois piliers » qui fondent l'architecture du projet de sécurité sociale de l'alimentation : l'universalité du processus, un conventionnement des produits accessibles organisé démocratiquement, et un financement assis sur une cotisation basée sur la valeur ajoutée produite par l'activité économique.

Universalité

Quand nous parlons de 150€ crédités sur la carte vitale pour les dépenses alimentaires, nous souhaitons par-là insister sur le fait que tout le monde puisse avoir accès à ces 150€, que l'on soit pauvre ou riche. « Une politique pour les pauvres reste une pauvre politique », qui veut construire du droit propose un mécanisme pour tous, quel que soit son statut. Personne ne se sent « assisté » aujourd'hui lorsqu'il utilise sa carte vitale chez le médecin parce que tout le monde y a droit : il doit en être de même pour l'alimentation ! Tout mécanisme discriminatoire, même positivement, reviendrait à mettre un post-it sur la tête des moins riches d'entre nous, à leur faire subir la violence du contrôle du statut de leur pauvreté qu'ils ne peuvent définir, en d'autres termes, à en faire des inégaux en droit. Est-ce juste de précéder ainsi ? De par les mécanismes de financements proposés qui visent une réduction des inégalités de richesse, il nous paraît juste de penser que tout le monde ait par la suite accès au même droit.

Conventionnement organisé démocratiquement

150€, mais pour quels produits ? Le choix de son alimentation en connaissance de cause, indissociable du droit à l'alimentation, nécessite a minima deux mécanismes : un accès aux produits, permis par l'allocation universelle ci-dessus, et la possibilité de choisir quels seront les produits accessibles par ce mécanisme, c'est-à-dire l'organisation d'un choix collectif et démocratique de ce qui doit être produit.

Le conventionnement est le mécanisme qui doit nous permettre d'assurer une orientation par les citoyens de la production agricole et alimentaire, en élaborant démocratiquement les types de produits et les critères de qualité auxquels nous aspirons avoir accès... Et ainsi transformer l'offre actuelle de la production agricole et alimentaire pour y répondre ! En effet, les acteurs pourront être conventionnés sur la base de leurs pratiques convenant aux cahiers des charges proposés ou d'un engagement dans une transition de système de production.

Qu'entend-on par « démocratiquement » ? Une organisation pensée du mieux possible pour permettre l'expression des aspirations de l'ensemble des citoyens... Nous travaillons sur les différentes échelles et mécanismes à proposer pour garantir un fonctionnement, les possibilités et les débats sont nombreux ! Tirage au sort, vote des décisions, représentation de la société civile et des professionnels, toutes les pistes sont en réflexion !

Financement basé sur la cotisation sociale

Ces 150€ par personne et par mois, enfants compris, représentent un budget annuel de 120 milliards d'euros, soit 8% de la valeur ajoutée produite en France.

Afin de garantir l'absence de mainmise de l'état sur le processus, nous souhaitons que l'argent ne transite pas dans les caisses de celui-ci, ce qui serait le cas avec un financement basé sur des taxes ou impôts dus à l'état qui les reverseraient au fonctionnement de la sécurité sociale de l'alimentation. Le mécanisme de cotisation est le plus approprié pour défendre une organisation démocratique de l'économie, il agit directement au niveau de la richesse produite et non pour corriger une première répartition inégale de celle-ci.

Quelle assiette de cotisation ? Les salaires ou la valeur ajoutée des entreprises ? Doit-on créer uniquement des cotisations patronales, des cotisations salariales sont-elles envisageables également ? Comme pour le fonctionnement démocratique, différents scénarios sont à l'étude !